



Action sociale

Analyse des besoins sociaux : obligatoire... mais manifestement pas une priorité dans les petites communes

La Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) a réalisé une enquête sur l'action sociale des communes et intercommunalités, et plus particulièrement sur la mise en œuvre d'une analyse des besoins sociaux (ABS) par les centres communaux ou intercommunaux d'action sociale (CCAS et CIAS) ⁽¹⁾ – telle que prévue à l'article R. 123-1 du code de l'action sociale et des familles.

Depuis 2016, l'ABS doit s'effectuer obligatoirement au cours de l'année civile qui suit le renouvellement des conseils municipaux, et non plus nécessairement chaque année (décret n° 2016-824 du 21 juin 2016). En 2014 (année de l'enquête que la Drees a réalisée), l'ABS était encore obligatoire tous les ans.

Or, fin 2014, seulement 15 % des communes ont déjà effectué une ABS dans leur territoire. Cela concerne 52 % de la population. La part des communes ayant réalisé une ABS augmente avec le nombre d'habitants (de 10 % pour celles de moins de 500 habitants à 76 % pour celles de plus de 30 000 habitants).

Pour les communes ayant déjà réalisé une ABS, une sur cinq l'a renouvelée chaque année ; un tiers n'en a établi qu'une seule et la moitié ne l'a pas reconduite. La majorité des communes l'ont élaborée en interne et ont organisé des rencontres avec les partenaires, ainsi qu'avec la population. L'auteur de la synthèse souligne que « la fréquence de l'ABS, la démarche choisie (externalisation, organisation de consultations formalisées) et la taille des communes sont fortement liées entre elles ».



À vos agendas



Le lundi 15 octobre, à Laval Sensibilisation sur la justice restaurative

Le lundi 15 octobre, à 17 h 45, à l'amphithéâtre Jean-Monnet, 25 rue de la Maillarderie, à Laval, l'Association départementale d'aide aux victimes d'infractions pénales (Adavip 53) et le Service pénitentiaire d'insertion et de probation de la Mayenne (Spip 53) organisent une soirée de sensibilisation sur la justice restaurative.

La justice restaurative « a pour ambition d'organiser un échange, voire une rencontre entre les personnes victimes d'une infraction, les personnes auteures d'une infraction, éventuellement leur entourage. Ces rencontres sont animées par des professionnels formés et des bénévoles membres de la communauté. L'objectif est ainsi de les rendre acteurs dans la recherche de réponses et de solutions qui leur permettraient de reprendre le cours de leur vie de la façon la plus apaisée possible ».

(1) – Sarah Abdouni, « Une commune sur six a réalisé une analyse des besoins sociaux sur son territoire », *Études & Résultats* n° 1078 de septembre 2018 (2 p.).

sible. La justice restaurative est complémentaire à la justice pénale et n'a pas vocation à la remplacer ».

Au programme : définition de la justice restaurative ; cadre juridique et déontologique ; témoignages (vidéo) ; présenta-

tion de tous les dispositifs existants ; projet local en Mayenne...

Participation gratuite. Inscriptions au 02 43 56 40 57 ou 02 43 56 79 80. Mél. justice.restaurative53@gmail.com



Du 18 octobre au 30 novembre, à Mayenne Et si nous parlions « Migrations » !

Avec le soutien d'Atmosphères 53, du cinéma Le Vox et de la ville de Mayenne, l'Université du temps libre (UTL) en Haute-Mayenne organise un cycle sur le thème des migrations – « *question hautement d'actualité qui traverse le temps et les continents* ». Face à ces phénomènes migratoires, ce sera l'occasion de s'interroger : « *Comment la Mayenne, terre traditionnellement de départ et d'accueil, réagit-elle et comment répond-elle aujourd'hui à ces enjeux ?* »

Le cycle va démarrer le jeudi 18 octobre par une conférence, mais réservée aux adhérents de l'UTL. Trois rendez-vous seront ensuite ouverts à tous :

- ✓ **Le vendredi 9 novembre**, à 20 h, au cinéma Le Vox, à Mayenne, *Hospitalières et suppliantes*, documentaire de Pierre Guichenev (50 mn, octobre 2018).

Laval, Mayenne, 2016-2018. Des réfugiés de dix-huit nationalités et des comédiens amateurs mayennais se sont réunis à l'initiative du metteur en scène Jean-Luc Bansard pour questionner le droit d'asile en interprétant et en chantant la plus vieille tragédie du patrimoine de l'humanité : *Les Suppliantes*, d'Eschyle.

- ✓ **Le vendredi 16 novembre**, à 20 h, au cinéma Le Vox, à Mayenne, *Une saison en France*, film de Mahamat Saleh Haroun, avec Éric Ebouaney, Sandrine Bonnaire, Aalayna Lys et Ibrahim Burama Darboe (France, 1 h 40, janvier 2018).

Abbas, professeur de français, a fui la guerre en Centrafrique pour bâtir une nouvelle vie en France. En attendant d'obtenir le statut de réfugié, le quotidien d'Abbas s'organise : ses enfants sont scolarisés et il travaille sur un marché où il a rencontré Carole, sensible au courage de cet homme encore hanté par les fantômes du passé. Mais si le droit d'asile lui était refusé, qu'advierait-il d'Abbas et de sa famille déracinée ? Et de Carole,



privée du foyer qu'elle a cru reconstruire ? C'est l'histoire d'une famille d'étrangers qui essaie de faire face aux difficultés de la vie dans l'attente d'une régularisation toujours repoussée et rejetée, et dans laquelle s'implique en particulier une Française qui lui vient en aide.

- ✓ **Le vendredi 30 novembre**, à 20 h, au Théâtre municipal, à Mayenne, *La Mayenne qui accueille*, table ronde animée par Alain Vignier, président de la Ligue des droits de l'homme de la Mayenne.

Cette table ronde va réunir des associations et des intervenants qui aident des personnes demandant à vivre en France. Peu de concitoyens connaissent la rigueur de l'itinéraire qui attend ces exilés : recherche d'hébergement, de moyens de survivre quand il leur est interdit de travailler, durée des procédures, complexité administrative et barrage de la langue. Pendant des années, leur vie est suspendue à l'obtention de « papiers » qui leur accordent enfin le droit au séjour et au travail. Face à cette situation, des Mayennais ont choisi de participer, à leur niveau, selon leurs possibilités, à diverses actions de solidarité et d'hospitalité. Ils peuvent témoigner de la nécessité et de la richesse des échanges qui l'emportent sur les appréhensions face à l'étranger.

Informations :

- ▶ Projections : tarif 5,60 euros (tarif spécial pour les adhérents de l'UTL).
- ▶ Table ronde : entrée libre.
- ▶ UTL Haute-Mayenne (84 place des Halles), tél. 02 43 08 98 29, mél. utlmayenne@orange.fr

La pensée

hebdomadaire

« L'entreprise n'est plus simplement une machine dans laquelle on fait entrer des matières premières et du travail qu'elle transforme en produits sous la conduite des dirigeants et des cadres. Elle doit être un corps vivant dont chaque membre porte sa part de responsabilité dans la réussite de tous. Elle ressemble davantage à une équipe sportive ou à une troupe de comédiens : l'enjeu c'est la mobilisation de talents, et elle ne peut plus venir seulement d'en haut. »

Jean-François Bouthors, journaliste et écrivain, « Mettre à jour le syndicalisme » (point de vue), *Ouest-France* du 28 mai 2018.